

Annoncer une manifestation

Comment annoncer aux Lescariens, une manifestation organisée par mon association ?

Publié le 08 septembre 2020

Pour annoncer une manifestation, vous pouvez :

- > Utiliser le formulaire de demande de publication sur les panneaux lumineux
- > Contacter le service Culture et Patrimoine pour publier vos information dans Le Mil
- > Remplir le formulaire de proposition d'événement pour le site Internet



Hôtel de ville

Allée du
Bois
d'Ariste
64230
Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h